

Cohn Bendit partage avec les islamistes l'amour des enfants...

Pédophilie : attirance ou préférence sexuelle d'un adulte envers les enfants prépubères ou en début de puberté (transition de l'enfance à l'adolescence)

Pédophile : personne éprouvant ce type d'attirance. Selon les critères de l'OMS, même les adolescents de 16 ou 17 ans sont classés comme pédophiles, s'ils ont une préférence sexuelle persistante ou prédominante vers les enfants prépubères d'au moins cinq ans plus jeunes qu'eux.

Aussi, connaissant ses penchants autoproclamés de personnage leader de la révolution sexuelle, j'aurais tendance à conseiller à Daniel Cohn-Bendit, le roi de la braguette qui flanche, à consulter le site *Islamweb* pour assouvir, l'âge venant, les derniers penchants de son cerveau reptilien.

[youtube]0x0l9ok8nHY[/youtube]

<https://www.youtube.com/watch?v=0x0l9ok8nHY>

A la question, « *Il y a beaucoup d'athées qui prétendent que Mahomet était un pédophile* » voici la réponse justifiant les rapports pédophiles de Mahomet que l'on peut trouver sur ce site islamiste.

<http://www.islamweb.net/frh/index.php?page=showfatwa&FatwaId=79279>

Cher Frère,

Les propos selon lesquels le Prophète, a commis un acte de pédophilie, ne sont que les mensonges des ennemis de l'Islam. Vu leur incapacité à éteindre la lumière de cette religion qui

se répand partout, ils essaient de s'accrocher à ce genre de présomptions futiles pour lui porter atteinte ainsi qu'à son Prophète,

Mais ils ne font que montrer, une fois de plus, leurs faiblesses et leurs manques de raison.

Dans ce mariage il n'y a aucune agression pédophile, comme ils le prétendent. En effet le Prophète, a fait l'acte de mariage avec notre mère Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, alors qu'elle avait six ans sans avoir de rapport avec elle. Ce n'était qu'un acte de mariage tout court. Ce type de mariage était très connu chez les arabes, d'ailleurs l'imam Tabari et l'imam Ibn Khathir ont tous deux mentionné qu'Aïcha a été demandée en mariage avant son mariage avec le Prophète, par un certain Ibn Mout'îm Ibn Adiy.

Le Prophète, n'a eu de rapports sexuels avec elle que lorsqu'elle a été capable de les supporter : après avoir atteint l'âge de 9 ans. Car généralement à cet âge les filles peuvent avoir des rapports sexuels. Cette aptitude varie selon les personnes et les milieux. Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, disait : « Quand une fille atteint l'âge de 9 ans elle devient femme (capable de supporter ce que les femmes supportent) » rapporté par Tirmidhi.

Nous signalons que notre mère Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a grandi rapidement, de ce fait lorsque le Prophète a eu des rapports avec elle, elle était déjà une femme malgré son jeune âge.

Certains des Oulémas tels que Malek, Chafii et Abou Hanifa ont indiqué que la femme ne doit avoir de rapports sexuels que lorsqu'elle est capable de les supporter, ceci dépend du milieu où vit la femme et non de son âge. Où est l'agression sur un enfant dans cela ? Le mariage de la femme jeune est la manière la plus parfaite pour conserver sa chasteté et sa pureté. C'est aussi le meilleur moyen de préserver les

communautés des désirs immoraux et de la débauche.

Ben voyons ! Mais qu'est-ce que vient foutre l'Islam en Occident, sinon tenter de nous soumettre à une transgression de tous nos critères moraux en matière de respect du sacré de l'enfance.

Huineng